

Commune de FRANÇOIS

Samedi 13 mai 2000

Première manifestation de l'an 2000

Promenade découverte de la commune

Les quelques documents de cette plaquette proviennent de différentes sources :

- "*François, histoire d'une commune rurale en Deux Sèvres.*" d'Hervé Lacrampe
- Anecdotes et archives personnelles recueillies auprès d'habitants de la commune (M. et Mme Nicolas, Mme Blondy, Mme Poupinot, Mme Villaneau, M. Gabirot, M. Louis, M. Lacrampe.)

Je remercie toutes les associations de la commune qui ont participé à cette aventure et tous les particuliers qui m'ont si gentiment confié leurs archives et documents personnels. Une grande partie de ces documents sera visible à l'exposition qui se déroulera du 24 juin au 14 juillet 2000 et dont le thème sera

"Un siècle à François".

- Les écoles
- Les vieux métiers
- Les inventions
- Les vêtements
- Etc

Les prochaines manifestations prévues :

- Exposition du 24 juin au 14 juillet
- Un siècle de chanson : 14 juillet
- Un enfant, un arbre (plantation d'un arbre par chaque enfant des écoles)
- 2000 patates pour les restaurants du coeur

LE TEMPLE

Le temple, dont il ne subsiste que la façade, était situé au Breuil, face à la Mairie, à l'emplacement actuel de la salle des fêtes. Il a été construit de 1869 à 1870 selon le projet (datant de 1867) de l'architecte Bontemps. Tombant en ruines, il fut désaffecté et reconstruit pour devenir le Foyer rural, après la guerre 1939-45. L'argent nécessaire à la construction provenait de différentes sources :

- des emprunts (des sociétaires et des banques)*
- des subventions (du ministère de l'Agriculture et de la commune)*
- les recettes des spectacles organisés en 1947*

La construction a coûté 1 247 381,05 francs de l'époque Son inauguration officielle eu lieu le 8 février 1948 en présence d'un nombre important de personnalités. (des éléments de cette reconstruction - factures, discours, devis - feront partie de l'exposition prévue du 24 juin au 14 juillet)

LE PONT DE VILLAINÉ

Le pont de Villainé, pont barrage sur le Chambon (ou Liguairé), possède côté amont des rainures en pierre qui servaient à maintenir des "pelles" en bois pour faire barrage et remplir les fossés d'eau dans les prairies. Là, les agriculteurs mettaient le chanvre qu'ils cultivaient, à rouir. Cette culture était très importante du XIII^{ème} au XIX^{ème} siècle. Au début du XX^{ème} siècle et jusqu'en 1950 ces "pelles" servaient à inonder les prés au printemps, pour obtenir une herbe de qualité et laisser paître les troupeaux.

Rouir : Dégrader et éliminer partiellement les ciments pectiques et ligneux dans lesquels sont noyés les faisceaux de fibres de certaines plantes textiles (lin, chanvre, jute, etc.), afin d'en extraire ces fibres.

Le rouissage se pratique par immersion plus ou moins prolongée, facilitant ainsi la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

On peut remarquer l'emplacement d'un lavoir (construit en 1911) en aval du pont, il ne subsiste plus que le dallage du sol, ce lavoir a été démoli dans les années 70. Au dessus de la première arche une date - 182 - est gravée, ce doit être une date de rénovation du pont. En effet sa construction semble bien antérieure car on en trouve des traces dès la fin du XVII^{ème} siècle et à l'époque il s'agissait, à priori, du seul pont sur le Chambon permettant de relier François au Breuil. La commune compte trois autres lavoirs, un à François (route d'Augé) et deux à Bonneuil (chemin de l'huilerie et route de Cherveux)

LES LAVOIRS

Le lavoir de François : construit en 1893 par Simon MUREAU, Maçon à François.

Les lavoirs de Bonneuil :

- Rue de l'huilerie : construit en 1893 par François Houmeau, Pascal Jamet, Emmuel Agnan, François Pouzet et François Louis.

- Route de Cherveux : construit en 1911 par Louis Marot maçon à Azay le brûlé

LES MOULINS A EAU

Il en existait trois sur le territoire de la commune, un à l'ilot, un à l'Etang et un à François.

Les moulins font suite à une chaussée et à un bief.

Il s'agissait de moulins à farine.

Malheureusement , les roues n'existent plus depuis longtemps.

L'EGLISE ET LE CIMETIERE ANCIEN

Après la vente comme bien national de l'ancienne église romane (après le Révolution), FRANÇOIS était privé d'église.

En 1825, la municipalité donnait son accord pour la construction d'une chapelle sur un terrain donné par Madame Emilie HOCARD, propriétaire de la Brissonne. Elle est d'une facture très simple, l'autel en pierre est plus récent (1875) et probablement offert par Madame HOCARD, puisque ses initiales y figurent. On retrouve ces mêmes initiales sur la grille en fer forgé de La Brissonne.

Cette église a été restaurée il y a une dizaine d'années.

Le dernier curé, Désiré DUGUE, est parti en 1939. Il habitait au Presbytère (actuelle maison située au 2, chemin de bois Joubert), qui date de 1860, il a été construit par la commune, aidée par différents dons, sur un terrain qui faisait partie de la métairie de Bois Joubert et donné par la famille BERNARD, alors propriétaire de la Brissonne

Dans l'ancien cimetière, attenant à l'église, on peut voir un certain nombre de tombes anciennes dont celle d'un Sergent Royal dont l'acte de décès figure sur les registres de la commune "Le 21 juin 1718, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Georges PRUNEAU, Sergent Royal âgé de 63 ans. Ont assisté à son enterrement : René GIRAULT, François DE LA NOUE son beau-frère, François ADMYRAULT, Gabriel LEGRIS qui ont signé, et Estienne PELISSON, Jean SIMONET, François MESE, qui ont déclaré ne le savoir".

F. ADMYRAULT, Prieur de FRANCOIS. »

C'est la tombe la plus ancienne, elle date de 1718. (Louis XIV est mort en 1715). Les autres datent en général du 19^{ème} siècle.

L'ANCIEN COUVENT

Il était situé dans les bâtiments se trouvant à gauche, au début de la route de Ruffigny (face à l'église). Dans le bâtiment principal, subsiste encore un bel escalier de pierre avec une rampe en fer forgé.

Madame Emilie HOCARD, Veuve de Monsieur Baptiste Daniel LACOMBE, demeurant à la Brissonne à FRANÇOIS, , lègue cette propriété à la congrégation des filles de la Croix, dites Soeurs de Saint-André le 20 Octobre 1873 et révoque ce leg le 15 juin 1874, pour le faire à la congrégation du Saint et Immaculé Cœur de Marie dont la maison mère est à NIORT. « leg fait aux conditions, pour cette congrégation, d'entretenir à perpétuité dans l'immeuble légué, trois soeurs de l'ordre pour donner gratuitement l'instruction aux petites filles de la commune de FRANÇOIS et pour donner des soins aux malades pauvres de ladite commune quelque fut le culte religieux des uns et des autres, étant expressément stipulé que si la congrégation cessait de remplir les dites conditions, tous les biens qui étaient légués feraient retour au légataire universel de la dite dame Daniel LACOMBE. » Madame LACOMBE est décédée le 30 octobre 1874 et enterrée dans le tombeau au fond du cimetière ancien.

Le 17 Septembre 1875, l'Abbé Anatole BOURDON, dans une lettre à l'Evêque, se demande « s'il doit admettre à la première communion seulement les enfants qui vont fréquenter l'école des religieuses et repousser en général les petites filles qui continueraient à fréquenter l'école communale mixte à l'institution protestante. »

Dans une lettre du 19 juin 1900, au secrétaire général de l'Evêché, Marie-Madeleine du Calvaire se désole de la baisse du nombre de pensionnaires de l'institution :

« Il n'y a plus qu'une pensionnaire dans notre institution ; il va falloir fermer celle-ci. Si cela arrive, la pauvre paroisse qui voudrait être bonne mais qui manque d'appui est entièrement livrée aux ennemis du bien, et s'il n'y a pas de religieuses, il n'y aura bientôt plus besoin de curé. Qui fera apprendre la prière et le catéchisme aux pauvres enfants de l'école laïque ? . Les bons catholiques seront obligés d'envoyer leurs fillettes dans cette école plus que protestante, puisque on se fait fort de prouver par la science,

même à ces innocentes créatures, qu'il n'y a pas de Dieu. Et cette belle jeunesse dont vous nous avez vues entourées, qui l'attirera à l'église ? »

La congrégation légataire n'ayant pu remplir les conditions imposées à sa libéralité par Madame Daniel LACOMBE, ainsi qu'il est dit plus haut, le Tribunal civil de NIORT a rendu à la date du 3 mars 1905 un jugement qui stipule que la Supérieure Générale de la Congrégation du Saint et Immaculé Cœur de Marie est tenue dans les huit jours de la prononciation du jugement de remettre aux demandeurs les possessions et jouissances des meubles et immeubles légués consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, prés et terres, le tout couvrant une superficie de 5 ha 22 a 30 ca et figurant sur le plan cadastral sous les numéros 87,.88,.121,.90,.91,.92,.93,.89,.78,.120 - 1 et 2 section C.

LE FIEF DE FRANÇOIS

Le château du Fief daté, pour ses parties les plus anciennes, du XIV^{ème} siècle possède les caractéristiques d'un château fort avec une tour et des meurtrières, il est complété par un pigeonnier de 1096 boulins (1 boulin correspond à 1 nid, on compte 3 arpents par nid, si l'on sait que 2 arpents valent 1 hectare Quelle était la superficie du domaine ? - réponse quelque part dans le fascicule).

En 1698, la seigneurie de François dépend du Fief de Coustant, paroisse de Saint Gelais qui appartient au marquis de Tors, colonel au régiment de Flandres. Cette seigneurie vaut 1000 livres. Le titre de seigneur de François passe à la famille d'Auzy qui le conservera jusqu'en 1789.

A la même époque on trouve 3 autres fiefs seigneuriaux :

- Le Fief d'Availles estimé à 2500 livres appartenant au sieur de la Frappinière.*
- Le Fief de Vaudeleigne estimé à 300 livres et appartenant à Jean de St Maurice, sieur de Bourgneuf*
- Le Fief du dognon estimé à 600 livres et appartenant aux Logan-David, écuyer.*

Les Logan-David résident sur la paroisse jusqu'en 1721, date à laquelle la seigneurie passe à la famille d'Auzy. En 1774 elle est vendue à Antoine Denis Monnier, un marchand de Niort. La famille Logan-David est de vieille noblesse, l'ancêtre fondateur, Guillaume Logan était archer de la garde écossaise du camp du roi, il fut naturalisé le 15 décembre 1522. Le titre de "Sieur du Fief" est acquis dès 1608. La famille est très fidèle au roi puisque Henri IV l'autorise "à chasser sur ses fiefs à l'arquebuse, les oiseaux de rivière, canards, blaireaux, loups, renards et autres gibiers non défendus". Le 2 novembre 1651 une "protection et sauvegarde du Roy de la maison du Fief défend à tous les gens de guerre, tant Français qu'étrangers, d'y loger, prendre ni fourrage ni aucune autre chose sous peine de punition".

Le début du règne de Louis XIV coïncide avec les premières difficultés fiscales de la famille. Une grande réforme de la noblesse est organisée entre 1665 et 1667. La famille Logan-David fait partie des nobles contrôlés, la procédure à leur égard sera longue et tortueuse.

En 1671 les rôles des tailles nous apprennent que Logan-David n'est plus noble, l'année suivante il retrouve son titre pour le reperdre au moment des dragonnades en 1685. C'est à cette époque que le seigneur du Fief fut sommé d'héberger 9 dragons de la compagnie de Castillane et de donner 100 sous par jour au maréchal des logis de cette compagnie (le privilège de protection dont jouissais cette maison noble depuis Henri IV a donc été purement et simplement annulé).

Le seigneur s'exile en février 1686, ses biens sont alors confisqués.

En août 1700, "les biens du seigneur du Fief, maison et métayers", sont mis aux enchères, la mise à prix est de 400 livres. Le bien fut adjugé pour 1000 livres à René Lochard, marchand à Quercy.

En 1715, Charles Bonaventure Quentin, conseiller du Roi, intendant de justice, de police et des finances à Poitiers confirme les titres de noblesse. Les vicissitudes administratives de cette famille illustrent bien l'évolution des rapports entre le Roi et la noblesse.

Plus récemment Henri Gélin (1849-1923), journaliste et fondateur du musée ethnographique du Donjon de Niort y a vécu, ses parents y sont enterrés.

AVAILLES

Le château d'Availles est une belle et vaste demeure à laquelle on accède par une allée donnant sur la route de Quéray au Breuil, construite sur un coteau dominant le Musson cette ancienne ferme fortifiée domine les prés de la vallée. Availles faisait partie de quatre fermes-châteaux : Creuse, Quéray, la Frappinière et Availles. A l'intérieur du bâtiment on trouve des éléments architecturaux médiévaux. On note ainsi une cheminée renaissance (XV^{ème} siècle) dont le manteau porte les armoiries des De Parthenay.

La façade du château est divisée en trois niveaux soulignés par des corniches. La partie centrale du bâtiment est encadrée par deux ailes identiques, en retrait d'une dizaine de centimètres.

Les seigneurs d'Availles, de Quéray et du Coteau sont tous apparentés, issus de l'union des De Pons et De Parthenay. Les De Pons se sont rendus célèbres au moment des dragonnades. Les Availles sont signalés au XVII^{ème} siècle à Nanteuil avec Jacquette De Parthenay, probable bâtarde de la famille ; à cette même époque, Merry d'Availles, écuyer du seigneur de la tour est signalé à Breloux.

La seigneurie d'Availles est la plus prospère de la paroisse, elle rapporte 2500 livres par an au seigneur de la Frappinière. L'énorme bien foncier est baillé aux laboureurs du village de François, qui en tirent des revenus énormes.

L'anecdote du parapluie de soie rouge

En 1848, grâce à son cocher qui l'avait conduit pour prendre un bateau, le seigneur d'Availles avait pu émigrer en Angleterre et avoir ainsi la vie sauve. Lorsque les événements se sont estompés et qu'il était moins dangereux de revenir au pays, le fidèle cocher est retourné au port pour ramener son seigneur dans son pays natal. Pour le récompenser de sa fidélité, le seigneur lui a offert un parapluie de soie rouge (un cadeau somptueux et rare pour l'époque, surtout pour un « manant »)

VAUDELEIGNE

La construction du château remonte au XV^{ème} siècle, elle a subi beaucoup de modifications au cours du temps. Le bâtiment primitif se composait d'un corps de logis renaissance orné, face à la Sèvre, de deux fines échauguettes.

Le premier seigneur connu fut Charles Sacher, docteur-régent à la faculté de médecine de Poitiers et médecin du roi, mort en 1610. Sa fille, Anne épousa Jacques de Villiers, de ce mariage naquit Marie qui épousa Aimable de Bosquevert en 1631.

Les familles Sacher et Bocquevert, seigneurs de Bourgneuf, furent à Vaudeleigne jusqu'au XVIII^{ème} siècle. L'amille de militaires, souvent absents, elle installa des fermiers généraux, Rouget de L'Isle, beau frère de Louis Fontanes fut l'un de ceux ci.

L'aile surmontée de la terrasse est du XIX^{ème} siècle et a été construite par Pierre Théophile Segretain (1798-1864) architecte qui a aussi construit la Préfecture, la Prison et le Tribunal de Niort.

LES CIMETIERES PROTESTANTS

A l'origine, le cimetière paroissial était interdit aux protestants et l'édit de tolérance de 1787, s'il permettait aux réformés d'enterrer leurs morts, ne leur accordait aucun cimetière. François était une commune à forte concentration de protestants c'est ce qui explique le grand nombre de cimetières particuliers. Ils sont le plus souvent entourés de murs en pierres sèches ou de plantations de buis, d'ifs ou de cyprès.

L'ÎLOT

(témoignage de Mme Blondy)

Vous arrivez au lieu dit "l'îlot" ainsi nommé à cause des ses îles boisées formées au pied de la cascade (chaussée) que l'on peut entendre. La chaussée (les chaussées étaient construites pour maintenir un niveau raisonnable à la rivière en évitant que l'eau ne s'écoule trop vite) est aussi un lieu de passage d'une rive à l'autre, elle permettait autrefois, en été, d'accéder facilement au moulin. Celui ci, hors d'usage aujourd'hui, a cessé son activité depuis un siècle environ, à la création des minoteries de Rhé, Ruffigny et La Crèche, il est maintenant la propriété de la famille Chrétien Largeau de La Brissonne. Ce moulin, très prospère avec ses meuniers Nicolas Rouvreau et Quincarlet, était encore en très bon état jusqu'à la dernière guerre. A l'époque il était encore rattaché à la ferme, il en est depuis séparé. Lislot avec sa belle rivière claire garnie de joncs, de roseaux et de nénuphars, avec ses frais ombrages de grands peupliers, de saules et de vergnées (aulnes), était un lieu de baignade et de pêche très prisé. Les fermiers, seuls habitants, (les 2 maisons actuelles sont récentes) accueillaient tous ces visiteurs paisibles et ne se sentaient pas du tout isolés. Approchez vous face à la ferme, effacez de votre regard, les caravanes et la stabulation, à la place il y a deux énormes paillers. Oubliez la cabane verte, ne regardez pas le chantier de l'autoroute là bas au Coteau. Supprimez toutes les clôtures que vous avez longées depuis "le tremble" (nom donné au champ situé à l'angle de la route d'Augé et du chemin de l'îlot). Vous voici revenu entre les deux guerres, dans les années 1925-1935, à la fin du mois de juin. Vous effarouchez un troupeau d'oies blanches (attention au jars) qui retourne vers la rivière en jacassant et s'éloigne rapidement vers le gué rejoindre celles de la ferme du Coteau. Comptez les bateaux amarrés sur l'autre rive, il y a les trois des fermiers, ceux des pêcheurs amis sont amarrés eux, dans "la chalêtre" (bief) et vous ne pouvez les voir. Ces bateaux noirs brillent au soleil, ils ont tous été récemment goudronnés pour effacer les morsures de l'hiver et les rendre bien étanches pour la pêche matinale au filet. Combien de perches, dards, chevesnes, gardons et brochets attendent dans le vivier près du moulin, les anguilles quant à elles sont dans le deuxième vivier. De belles fritures en perspective !

Voici qu'arrive le père Victor de la Guillotière avec un grand panier recouvert d'un torchon blanc, il apporte la "rile" (cadeau que l'on faisait aux amis lorsqu'on tuait le cochon, souvent des boudins, de la rouelle ou un rôti) à ses amis de Lislot. Eglantine est au lavoir, elle "essange" (prélavage) le linge de la semaine qui attendra ensuite, sur la perche au grenier, la "bujhaille" (la grande lessive) de septembre, elle s'arrête pour laisser traverser Victor. Ce matin déjà elle a traversé la gué avec sa petite fille qui partait à l'école du Breuil, rejoignant en haut de la "cueille" (la cote raide qui conduit de l'îlot à la route de Quéray) les enfants d'Availles.

Une trompe retentit au loin, c'est le père Garandeau, le laitier, avec sa charrette garée près du pailler. Anaïs arrive avec ses deux grands seaux de lait, le père Garandeau les vide dans ses bidons après les avoir soigneusement mesuré avec son décalitre, il inscrit la quantité dans le carnet spécial. En même temps il apporte les dernières nouvelles du village (bonnes ou mauvaises). Il reviendra cet après midi avec le petit lait, qui mélangé à une pâtée de pommes de terre ou à du "mési" d'orties, est la nourriture idéale des cochons. Vous apercevez à l'abreuvoir les quatre bœufs limousins (achetés au marché de Lezay et ramenés à pied) que le père Eugène fait boire avant de les "lier", pour aller chercher une grosse charretée de luzerne "de seconde coupe" dans la plaine située au dessus de la ferme. C'est une excellente nourriture pour les vaches laitières, qui paissent en ce moment dans la prairie de Giffon avec celles de "La Chevalerie".

Hâtez vous maintenant d'emprunter "la grand cueille" car bientôt vont descendre les troupeaux du Prieuré d'Availles et de Bonneuil, ceux du Breuil arriveront par le pont de Vaudeleigne et ceux de François par "le tremble". Ils peuvent s'ébattre et se nourrir dans cette immense prairie sans clôture où ils ont tous le droit de paître en commun après la rentrée des foins (chaque propriétaire ayant fauché sa parcelle, non clôturée, mais bornée par une touffe de jonquilles) et ceci jusqu'à la Toussaint, époque des crues annuelles, qui vont transformer la prairie en un grand lac une partie de l'hiver. Les bergères sont assises par groupes sur leurs pliants, à l'ombre près des issues, elles bavardent gaiement en raccommoquant chaussettes et gilets. A l'heure de quitter la prairie, les bêtes, dociles, toutes semblables, des "Parthenaises" uniquement, rejoignent leur sortie et s'égaient sur la route poussiéreuse (le goudron viendra plus tard) Elles regagnent leur ferme sans se tromper. Le taureau lui est resté à l'étable et les chèvres dans le pâtis.

LES NOMS DES LIEUX A TRAVERS LES SIECLES

XIII^{ème} Siècle	XIV^{ème} Siècle	XV^{ème} Siècle	XVI^{ème} Siècle	XVII^{ème} Siècle	Nom actuel
<i>Francoy</i>	<i>Frances</i>	<i>Saint François</i>	<i>Saint François</i>	<i>François</i>	<i>François</i>
<i>Brolium-Galerit</i>	<i>Breuil-Galeri</i>	<i>Le Breil</i>	<i>Le Breuil</i>	<i>Le Breuil</i>	<i>Le Breuil</i>
?	?	<i>Bonneil</i>	<i>Boneil Bonneuil</i>	<i>Bonnail Bonneuil</i>	<i>Bonneuil</i>
?	?	<i>Féodum do FE</i>	<i>Le Fief</i>	<i>Le Fief</i>	<i>Le Fief</i>
<i>Avalia</i>	<i>Availle Availhe</i>	<i>Availles</i>	<i>Availle</i>	<i>Availles</i>	<i>Availles</i>
?	?	<i>Guyotière</i>	<i>Guyotière Guillotière</i>	<i>Guillotière</i>	<i>Guillotière</i>
?	<i>Dognon Les combes du Doignon</i>	<i>Le Doignon</i>	<i>Le Dognon Le Doignon</i>	<i>Grand et petit Dognon</i>	<i>Les Dognons</i>
?	<i>Moulin de lisleau</i>	<i>Lislau</i>	<i>Lisleau</i>	<i>Lilau L'ilot</i>	<i>l'ilot</i>
?	<i>Vande laigne Vandelaine</i>	<i>Vendeleine</i>	<i>Vauldeleigne</i>	<i>Vaudelaigne Vandecaeigne</i>	<i>Vaudelaigne</i>

1644 hectares (actuellement la commune de François a une superficie de 950 hectares)

AU LAVOU
(Texte d'Huguette NICOLAS)

Zélie Y sont quand meinme au 13 de mé, quinte la fâre à Niaurt est pâssaille, d'habitude, on a bé do baî temps !

Marie N'on ne sait jhamoués ! ... Te rappelles tu pas, chelle annaille, que les vegnes jheliriant au 21 de mé ?

Irma Et si fouait bé ! o s'y bé core une boune annaille, cheu, tai ! yoyirians pus qu'a bouère do chéti rapé !

Julie Ah ! o va souent pus mal que bein ! hein, Tai, i sé poué core contente !

Marie Et qu'y a t'o dunc ?

Julie S' qu'o y a ? m'en parle pas ! O y'a que i avait une belle guerouaille de canets, i sait pas s' que l'avont t'oyu, l'avant quervé en deux jhous, o m'en a rechte qu'un.

Ma foai y l'ai t'appelé : « Jhustin » ! Y s'rans pas malheureux pere méjhà do canard chette annaille !

Zélie Tu lo z'avais fouait do mési, d'hazare est o ?

Julie Et bein sûre, tai !

Zélie Eh ! bé, cherche pas pu lin, ton bran était mitrouné ! o lo querve les boyaux.

Julie T'as p'tête résun ! hureusement que i ai bein réussi su les poulets, i ai t'une poule ch'a coué à la dérobaile, a m'en a t'amené toute une guerouaille ! Y sunjhe bé n' n'avâ de v'nus pere la ballade !

Irma Mein o l'est aprâs ma bougresse de treue qui sé t'en colère ! A l'a gorouné l'autre neut, i l'ai veuillé tout le temps, tint que la neut a été belle et lunjhe, i m'ai pas couchaille. Tout allait bein, di p'tits goretts qu'a l'avait ; et peut hier au tantout, quinte i li ai porté sa siaille de meinjherie, i ai z'i pas vu qu'a n' n'avait étouffé deux ! chelle tarze à crevâ !

Pas core chette annaille qu'y vant gagnâ grous ! tai !

Marie Pervu qy'y seijhant pas malades, sement ! pasque cheu o l'est le rechte, au prix qu'o preind cho mèdecin !

Zélie Cument va t'o ta boune femme, lai, dèpeus la semouène passaille ?

Marie Oh ! d'un pé, d'un jhnail, queume d'habitude. Châ p'tit, ... tout châ p'tit

Zélie Et tu sais bè que châ p'tit va lin !

Marie La preuve en est, o va li fouère 85 chette annaille !

Zélie A te doune pas de peine quand meinme ?

Marie Oh ! pere cheu, a nun pas jhusqu'avouere, heureusement, pasqu'i sais pas queument qu'i f'rais ! A s'occupe core atout. A dégousse les moujhettes, a trie la pôraile, a sane les chaussuns, a rapetaugne les gueneilles. O me débarrasse bein !

Irma O l'est pas d'lai queume de cho pauv' Pierret. Le desant que le l' attnant à fini tous les jhous.

Zélie Oh la maurt est pas à souhaitâ, veux tu bé, mais bounes jhens, le débarrasserait bé li tout, depeus cinq ans que cheû est cheut sous la trolle, qu'o faut tout li fouère, que le fouait tout sous li ; queu grand malheur qu'o l'est cheû !

Julie Et chelle pauvre quiarisse, sa feille, crais tu qu'a n'en a de la peine ! tous les tantouts qu'a descend au lavou, avant de m'nâ ses bâtes au champ, que l'est sale !

Si s'ment o l'avait dos chulottes en papâ qu'on pourrait ch'tâ, sans avâ la peine de les lavâ !

Irma Eh bé, o veinra p'tête, mais o f'dra les pouaiyâ !

Zélie S'qu'o f'drait quasiment, atout, o l'est dos mouésuns esprés pere souaignâ tous nos paures vieux, quinte le pevant pus se gôberjhâ !

Marie O veinra p'tête cheu atout, chi sait ?

mais, o l'est qu'o s'ra pas douné, d'hazare est o ? ... Et pèus, o fât bé s'occupâ de ses paures bounhoummes, tant qu'on peut ;

Irma Dis dunc, Marie, z'avez bé r'trouvé toutes vos affouères ch'aviant été cachailles dans la neut do permâ de mé ?

Marie Ah to crais bé, terjhou ! chés bougres de drôles l'aviant munté la berouette au père Nicolas dans une âbre, sus l' pian ! Cho pauvre bounhomme était bein empenaqué ! Mais châs cho z'aviant fouait l'avant été li décrocha, sa berouette !

Zélie Et o faut bé que le s'amusant, ché jhennes ; Leasant pas grand mâ en faisant cheû, et peus, o l'est la coutume !

Julie Le savant bein amusés, l'aute neut atout, tai ! pere le charivari au Brail ! v'z'o z'avez bé entendu ?

Irma O l'arait bé fyu éte sourd, terejhou ! le tapiant sus do vieux sias, sus do casseroles, sus dos biduns, le buffiant dans dos cornes, o faisait un de chés castafrins ! l'ont dit qu'o s'avait entendu jusqh'à la ch'valrie !

Julie O l'est terjhou pas demajhe ! O l'est bein fouait pere cho grand galiferetâ de Louis, depeus le temps que la seguait chelle pauvre Lucie. Quante la soyu qu'a l'était de meinme, le li a viré le dâre, le l'a laiché en pian pere en preinde une âte, chi vaut sement pas chelle chi.

Marie Et voui, mais Lucie, a l'avait qu'sa ch'mise ! L'a meux aimé preinde Mélanie, ch'est vilaine queume un chu gratté à l'envers, mais ch'a grous de bouésselailles de terre au soulail !

Zélie Oh o l'est ses bounhommes chi l'ont forcé, Louis, pasque Mélanie lai, a l'a les ails jhaunes !

Irma C't'égal, avoure, chelle paure Lucie, a rechte avec cho champi sus les bras !

Julie Paure drôlâsse, a l'est peretant bé bein, une rude travailleuse, et ch'avait peretant jhamoués fait causâ de lai !

Zélie : Et pas de lai queume de chelle grand veredelle de Simone, tai, ch'est terejhou à meinme à chanjhâ de boun ami, a n'en chanjhe autant queume de ch'mise ! Et peus, queu t'nue ! A passe à bicyclette, mes amis, avec son cotiun chi balle au vent, et ses grandes cheusses à l'air, qu'on li veurait jhusqu'à l'embourail !

Queu catriche qu'o l'est cheû ! Ma grand mille fouai damnaille, s'o li arrive pas bezou un jhou, chelle chi, o l'est que le yabjre s'en ara mélé !

Marie As tu pas entendu la chaveuche, tous ches sas ?

Irma Et si fouait bé ! i me demande bé pere chi qu'a chante ?

Julie Y crais o savâ mein !

Irma Et pere chi est o qu' tu crais ?

Julie To répéteras pas, o se sait pas core, mais y crais qu'o l'est pere jhuliette

Zélie Ah o l'est pas ré terejhou qu'a fouait core mine ? A n'n'a déjhâ t'oyu deux en deux ans, et peus, o l'a pas trois mois qu'a la fouait un pet à la lune ! C't'égal, vlan t'ails rempyi la mouésun ?

Marie Ah tu crais bé que l' s'appellera pas « Fouait esprés », ni « désiré », cho chi ! o l'est core une petite trompette !

Irma Mé dunc, o li en fra quand meinme trois en trois ans

Julie Peretant, i crais pas me trumpâ ! A l'est blanche queume un navet rapé trois fais, a fouait la tête, a cause pas, et peus, i ai rein vu sus l'éparou ; et peretant o l'était la smouaîne ! Ah ! o l'est pas pere curiosité, mais i sés bé forçaille d'o veure, s' n'éparou est bein au bout d'note verjhâ !

Marie Bé, bounes jhens, i les piains ! A l'avant pas fini de vni s'échinâ au lavou tous les jhous, sa mère et pis lai, avec toutes chés gueneilles !

Ma fouai o devrait bé avâ cheuque chouse pere s'empéchâ d'avâ tous chés drôles !

Zélie Et que v'tu qu'o l'ajhe ?

Marie Et sais z'i mein, dos drogues, tai ! p'tête !

Zélie Oh ! cheu té pas prête à o veure, o s'ra p'tete pere quante les poules arant dos dents

Irma Et y o veûrons pas, n'zates, mais o veinra ptête un jhou ! Quand meinme, avec lo train de mouésun, que le sant dos pieines tabiailles, et toute lo z'uvrajhe, zelles atout, les vaches, les chevres à trère, les goretts, les lapins, les volailles à apâturâ. O f'dra pas qu'a l'ajhant les deux péds dans le meinme bot !

Marie Et vouelles ! et chelle lavrie, crais tu qu'o les pas rein, cheu ?

Zélie Et chés bujhailles d'unc, deux fais l'annaille !

Julie Et de meinme de cheu, tai, au jhou d'aneut, qu'les jhens sont si fins, qu'l'ont t'inventé dos vouétures chi se cundisant sans bidet, que l'médecin en a y'une, li, pere allâ veure ses malades, qu'o va bein pus vite, bé pourquouai que le chercheriant pas à fouére une machine chi f'rait la lavrie toute seule ?

Zélie Tu crais qu'o se peut, té, cheû, qu'y arians pu la peine de v'ni au lavou, de r'munta chelle cheuille, avec nos pieines berouaitailles ?

Julie Et pere deque pas ?

Marie Mais ... Dis dunc ... y arians moins l'ocasiun de nous veûre, à moueins ... et y peurrions pus causâ ... Le temps nous durerait p'tête bé un p'tit, ... voui !

Irma C't'égal ! o s'rait quand meinme bé un bel adbê !

Tu sais, o veint un temps, toute une rabinaille dans cho jhnaillun, i sens pus mes paures jhenailles, les jhambes me feremijhant, et o me teint sus le râquegnun de l'échine !

Julie Oh ! est de meinme de mein, i ai mâ pertout ! et peut quand o fouait froid, y'avans les moueins toutes drâillailles.

Mais, s'qu'y dzant, chi, o veûrons z'y un jhou ?

Marie Eh bé ! peut on savâ ?

On peut tejhous o crâre !

Julie La quouette do chein a bé v'nu, et peretant, a l'était dâre ! cheu veinra bé atout.

AU LAVOIR
(Texte d'Huguette NICOLAS)

Zélie _ Nous sommes quand même le 13 mai, lorsque la foire de Niort est passée, d'habitude, nous avons du beau temps !

Marie _ On ne sait jamais ! ... Ne te rappelles tu pas l'année où les vignes ont gelé le matin du 21 mai ?

Irma _ Et si ! Ce ne fut pas encore une bonne année tiens ! Nous avons dû boire du mauvais râpé !

Julie _ Ah ! cela va souvent plus mal que bien ! moi, tiens, je ne suis pas contente

Marie _ Et qu'y a t'il donc ?

Julie _ Ce qu'il y a ? Ne m'en parle pas ! Il y a que j'avais une belle couvée de canetons, je ne sais pas ce qu'ils ont eu, ils sont morts en 2 jours, il ne m'en est resté qu'un. Ma foi, je l'ai appelé : « Justin » !

Nous n'aurons pas de canards à manger cette année !

Zélie _ Tu leur avais fait de la pâtée d'orties et de son, sans doute ?

Julie _ Et bien sûr, tiens !

Zélie _ Eh bien ne cherche pas plus loin, le son était charançonné ! Cela leur perce les boyaux.

Julie _ Tu as peut être raison ! Heureusement j'ai bien réussi sur les poulets, j'ai une poule qui a couvé dans un coin sans que je le sache, elle est revenue avec toute une petite famille. J'espère bien qu'ils seront bons à manger pour la ballade.

Irma _ Moi je suis très en colère après ma truie. Elle a eu ses petits une de ces dernières nuits, je l'ai veillée sans cesse, tant que la nuit a été belle et longue, je ne me suis pas couchée. Tout allait bien, elle avait dix petits. Et puis hier à midi, lorsque je lui ai porté sa nourriture, j'ai vu qu'elle en avait étouffé deux cette « tarde à crever » ! Ce n'est pas encore cette année que nous allons gagner gros, tiens !

Marie _ Pourvu que nous ne soyons pas malades, seulement ! Ce serait le reste, au prix que coût le médecin !

Zélie _ Comment va ta mère, depuis la semaine dernière ?

Marie _ « D'un pied d'un genou », comme nous avons l'habitude de dire. Doucement, tout doucement

Zélie _ Et tu sais bien que doucement va loin !

Marie _ La preuve est là, elle va avoir 85 ans cette année !

Zélie _ Elle ne te donne pas de peine quand même ?

Marie _ Oh pour cela non ! pas jusqu'à présent, heureusement, parce que je ne sais pas comment je ferais ! Elle s'occupe encore, aussi. Elle écosse les haricots, elle nettoie le poireau, elle reprise les chaussettes, elle raccommode les torchons ; Cela me soulage bien !

Irma _ Ce n'est pas d'elle comme du pauvre Pierret. Il paraît qu'il est prêt à mourir.

Zélie _ Oh la mort n'est pas à souhaiter, vois tu, mais, bonnes gens, ce serait un soulagement, depuis cinq ans qu'il est paralysé, qu'il est dépendant et incontinent ! C'est un bien grand malheur !

Julie _ Et cette pauvre Clarisse, sa fille, crois tu qu'elle a du travail ! Tous les après midi, elle doit aller au lavoir avant de mener paître son troupeau ; Si seulement il existait des couches jetables !

Irma _ Eh ! bien cela viendra peut être, mais il faudra les payer !

Zélie _ Ce qu'il faudrait presque, aussi, ce sont des maisons spécialisées pour soigner tous nos pauvres anciens, lorsqu'ils ne peuvent plus se débrouiller seuls !

Marie _ Cela viendra peut être aussi, qui sait ? Mais cela coûtera très cher, sans doute ... Et puis, il faut bien s'occuper de ses parents, tant qu'on le peut.

Irma _ Dites donc, Marie, vous avez bien retrouvé tout ce qui vous avait été caché, dans la nuit du premier mai ?

Marie _ Ah ! tu le crois bien, toujours ! Les jeunes gens avaient monté la brouette du père Nicolas dans un arbre, sur la place du village ! Le pauvre homme était bien en peine ! Mais ceux qui l'avait fait sont allés lui décrocher sa brouette !

Zélie _ Ah il faut bien que ces jeunes se distraient. Ils ne font pas mal en faisant cela et puis c'est la coutume.

Julie _ Ils se sont bien divertis aussi l'autre nuit, tiens, pour le charivari au Breuil ! Vous l'avez entendu ?

Irma _ Il aurait fallu être sourd pour ne pas l'entendre ! Ils frappaient sur de vieux seaux, sur des casseroles, sur des bidons, ils soufflaient dans des cornes, cela faisait un tel tapage, qu'il a été entendu jusqu'à La Chevallerie.

Julie _ C'est bien fait pour ce grand vaurien de Louis, depuis les années où il fréquentait la pauvre Lucie. Lorsqu'il a su qu'elle attendait un bébé, il l'a quittée pour se marier avec une autre, pourtant moins bien qu'elle.

Marie _ Et oui, mais Lucie, elle, était pauvre ! Il a préféré Mélanie qui est laide, pourtant, mais dont les parents ont une belle propriété et beaucoup d'hectares de terre.

Zélie _ Oh ce sont, eux ses parents, qui l'on obligé, Louis, à épouser Mélanie, car elle sera riche

Irma _ C'est égal, maintenant, cette pauvre Lucie, elle reste seule à élever son bâtard !

Julie _ pauvre fille, elle pourtant très travailleuse et sérieuse

Zélie _ C'est vrai, elle n'est pas comme Simone, qui change sans cesse d'amoureux, aussi souvent qu'elle change de chemise ! Et puis quelle tenue ! Elle passe à bicyclette, mes amis, avec son jupon qui vole au vent, et ses grandes cuisses découvertes, on pourrait lui voir jusqu'au nombril ! Quelle fille peu sérieuse ! « ma grande mille fois damnée », s'il ne lui arrive pas une mauvaise aventure un jour, c'est que le diable s'en sera mêlé !

Marie _ As tu entendu chanter la chouette, tous ces soirs ?

Irma _ Et oui ! je me demande pour qui elle chante ?

Marie _ Je crois le savoir moi

Irma _ Et pour qui est ce ?

Julie _ Tu ne le répéteras pas, cela ne se sait pas encore, mais je crois que c'est pour Juliette.

Zélie _ Ah ! ce n'est pas vrai qu'elle est encore enceinte ? Elle a déjà eu deux enfants en deux ans, et puis, il y a à peine trois mois, elle a fait une fausse couche. Veulent-ils donc remplir la maison d'enfants ?

Marie _ Ah ! tu crois bien que ce bébé ne s'appellera pas « Désiré » ; Les parents n'en auraient pas voulu.

Irma _ Et ça lui en fera quand même trois en trois ans !

Julie _ Pourtant, je ne crois pas me tromper, elle est pâle comme un « navet râpé trois fois », elle n'est pas gaie, elle ne parle pas et puis je n'ai pas vu de linge sur le séchoir, pourtant c'était la semaine. Oh ! ce n'est pas par curiosité, mais je suis bien obligée de le voir, son séchoir est tout près de notre jardin !

Marie _ Bonne gens, je les plains ! Elles n'ont pas fini de venir s'échiner au lavoir, tous les jours, sa mère et elle, avec tous ces enfants. Ma fois il devrait bien exister quelque chose pour avoir seulement les enfants que l'on désirerait !

Zélie _ Et que veux tu qu'il y ait ?

Marie _ Est que sais je moi, des médicaments, tiens ! Peut être !

Zélie _ Oh ! cela, tu n'es pas prête à le voir, ce sera peut être quand les poules auront des dents !

Irma _ Nous ne le verrons pas nous, mais cela viendra peut être un jour ! ... Quand même, avec leur train de maison, où ils sont si nombreux à table et tout leur travail, elles aussi, les vaches, les chèvres à tirer, les cochons, les lapins, les volailles à nourrir, il ne faudra pas avoir les pieds dans le même sabot !

Marie _ Et non ! Et ce lavage, ce n'est pas rien !

Zélie _ Et les grandes lessives, donc, deux fois l'année

Julie _ C'est comme cela, tiens, aujourd'hui, où les gens sont si ingénieux, où ils ont inventé des voitures qui roulent seules, sans chevaux, le docteur en a une lui, pour aller visiter ses malades, car cela va bien plus vite, pourquoi ne chercheraient ils pas à faire une machine qui ferait le lavage toute seule ?

Zélie _ Tu crois cela possible, toi, que nous n'aurions plus la peine de venir au lavoir, de monter cette côte si raide, avec nos pleines brouettées ?

Julie _ Et pourquoi pas ?

Marie _ Mais ... dis donc ... nous aurions moins l'occasion de nous voir, à moins ... Et nous ne pourrions plus causer ... On s'ennuierait peut être un peu, oui !

Irma _ C'est égal ! ce serait quand même un bel avantage ! Tu sais, à la longue, toute une demi-journée dans ce garde genoux, je ne les sens plus, mes pauvres genoux, j'ai des fourmis dans les jambes et j'ai mal à la colonne vertébrale !

Julie _ Oh ! il en est ainsi pour moi, j'ai mal partout ! Et puis lorsqu'il fait froid, nous avons les mains toutes gercées... Mais ce que nous disons ici, le verrons nous un jour ?

Marie _ Et bien peut-on savoir ? On peut toujours le croire !

Julie _ « La queue du chien est bien venue, et pourtant, elle était derrière ! » Cela viendra bien aussi !